

9, rue LOUIS-LE-GRAND (2^e arr.)
Adresse Télégraphique : CEUVRE-PARIS
Chèque postal n° 1046

DERNIÈRE ÉDITION — 5 H. DU MATIN — UN FRANC
N° 9.917. — Mercredi 31 mars 1943

TEL. : OPERA 65-00 et la suite
Après 20 heures :
PROVENCE 98-74 et 75

La résistance du maréchal Rommel en Tunisie

De nouvelles attaques repoussées sur le front de l'Est avec des pertes considérables pour les Soviétiques

Grand quartier général du Fuchrer, 30 mars. — Le haut commandement des forces armées allemandes communique : Sur le front nord de la tête de pont du Kouban, ainsi qu'au sud-ouest de Viazma, de nouvelles attaques ennemies ont échoué. L'adversaire a été justifié de lourdes pertes en hommes. Dans le seul secteur du sud-ouest de Viazma 27 engins blindés ont été détruits.



L'installation d'une batterie italienne sur le front tunisien (Photo FAMA)

En fin de la journée, au cours des combats défensifs, l'infanterie allemande a repoussé avec succès les tentatives de percée ennemies. Dans ce secteur, depuis le 23 février, les Soviétiques ont perdu 11.450 morts, 2.375 prisonniers, 29 avions blindés, 28 canons, 606 mitrailleuses, 114 mortiers, 208 fusils antichars et 1.036 mitrailleuses.

Dans la région de Staraf Rousa, au cours de durs combats qui ont duré plusieurs semaines, un corps allemand a repoussé toutes les tentatives de percée ennemies. Dans ce secteur, depuis le 23 février, les Soviétiques ont perdu 11.450 morts, 2.375 prisonniers, 29 avions blindés, 28 canons, 606 mitrailleuses, 114 mortiers, 208 fusils antichars et 1.036 mitrailleuses.

En de nombreux points du front tunisien, l'ennemi a effectué, hier, de violentes attaques contre les positions germano-italiennes, sans réussir à percer. L'aviation intervenant sans répit, a soutenu le combat défensif des troupes de l'Axe.

Les Anglo-Américains n'ont pas réussi à couper les forces de l'Axe

Berlin, 30 mars. — Les violentes combats d'hier n'ont donné lieu à aucune modification essentielle de la situation. Les forces anglo-américaines ont continué leurs violentes attaques sur tous les fronts, mais l'opiniâtre défense des troupes germano-italiennes a repoussé toutes les tentatives de percée de l'adversaire. Des combats acharnés ont eu lieu aussi bien dans le secteur sud et central que dans le territoire côtier du nord, où des divisions de la première armée britannique ont attaqué les positions de l'Axe. L'adversaire s'efforce par tous les moyens et grâce à des attaques effectuées en même temps du sud et du centre tunisien de couper de ses communications arrière les troupes de l'Axe combattant dans le secteur sud, de les isoler de cette manière des forces qui se trouvent dans le secteur nord. Ce but stratégique, poursuivi au cours de combats sanglants, n'a pu être atteint par l'adversaire sur aucun point du front et n'est pas près de l'être.

Les opérations de l'Axe sont, du point de vue stratégique, déterminées par la volonté de conserver intactes les forces germano-italiennes en face d'un adversaire très supérieur en hommes et en matériel et d'assurer les positions de la tête de pont tunisienne dans leurs zones vitales et sur leurs points essentiels.

Selon les communications allemandes, les positions abandonnées au cours d'une défense élastique dans le sud et dans l'occupation d'est faite sans être pénalisée par l'adversaire, ne constituent que des positions très avancées qui n'appartiennent pas cependant à la zone vitale de défense de la tête de pont tunisienne, et dont l'effacement comme barrage a obligé la 8^e armée britannique à une longue concentration et à des combats qui lui ont causé des pertes importantes.

En ce qui concerne la situation actuelle de la situation tunisienne, on est naturellement réservé du côté allemand dans les déclarations concernant les opérations de l'Axe et celles de l'adversaire. Seul le développement des jours prochains apportera des conclusions plus précises sur la situation militaire et sur le résultat de la tactique élastique de l'Axe dans le sud et des combats offensifs et défensifs sur les autres secteurs du front tunisien.

Rue de Javel, le locataire d'une échoppe a refusé de vider les lieux; alors on a construit par-dessus son toit. (Photo LAFI)

GROS BILLETS ET COMPTES COURANTS

par MARCEL DÉAT

L y a peu de jours, le Commissaire du Reich pour les Territoires néerlandais occupés a fait retirer de la circulation les billets de 500 et de 1.000 florins. La raison en est évidente : les grosses coupures étaient l'instrument essentiel du marché noir. A dater du 13 mars elles ont perdu toute valeur libératoire. Et les porteurs sont invités à se présenter, avant le 1^{er} avril, chez le percepteur. De sorte que les impôts arriérés étant d'abord payés, il leur faudra s'expliquer quelque peu sur la provenance de leurs billets. Moyennant quoi, et si l'administration ne juge utile aucune enquête, les billets seront remplacés par d'autres monnaies de valeur égale. Les honnêtes gens n'y perdront rien, les affaires normales n'en seront point gênées, mais les transactions monnaies normales ont chance d'en être quelque peu paralysées.

Cette opération est intéressante à plus d'un titre, et elle démontre, en tout cas, que nous ne sommes pas tellement loin de quelques saines vérités, quand nous suggérons qu'un beau matin les billets français de 5.000 francs soient pareillement retirés de la circulation, et remplacés par des comptes en banque. L'anonymat des moyens de paiement est, quoi qu'on dise, une des causes principales qui favorisent le développement du marché noir. Non pas que les gros billets soient le seul outil des combinaisons clandestines : les bons du Trésor en tiennent avantageusement lieu, quand les billets font défaut. Et il suit de là que la teneur serait insuffisamment serrée, si d'autres mesures n'étaient pas prises en ce qui concerne les bons, et ne venaient pas leur conférer un caractère plus personnel et moins vagabond.

Mais nous reconnaissons volontiers que cette connexion avec les bons du Trésor n'est pas de nature à faciliter la police du marché français. A quoi s'ajoutent d'autres motifs que les spécialistes connaissent bien. Notons que, tout de même, il y a là un avertissement. La Bourse belge en a été la première émue, et on a constaté des souscriptions accrues en rentes de

Solange Michel, 34 ans, ouvrier dans une imprimerie de l'Est, spécialiste pour l'impression des titres d'administration, en emporta récemment un millier qu'il emporta en les dissimulant dans des chaussures.

Une bande de trafiquants de tickets de pain est arrêtée

Pour que L'« OFFICIEL » soit lisible

On a fait au Comité National de l'Organisation Française, l'autre après-midi, le procès du Journal Officiel. Chacun sait qu'un texte de loi est un rébus pour quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent, et qu'il pose un grand problème à la compréhension de la loi. Et c'est justement celui à qui il s'adresse.

Or, l'idée de Jean Dayre, ingénieur en chef du Génie rural, est que les intéressés sont ceux par lesquels une avalanche de documents hérissés, dont la plupart ne les concernent point, lui faudrait présenter des documents individuels. Espérons donc qu'un jour l'éleveur d'escargots n'aura plus à connaître de l'organisation de l'industrie laitière, et que le monsieur qui exploite une scierie ne sera plus tenu d'acheter aussi le décret du premier février 1943, applicable aux fabricants de glaces, sorbets et crèmes glacées.

M. Dayre se propose de diffuser les textes législatifs sur feuilles mobiles perforées, de format normalisé, et permettant de n'envoyer à chacun que le strict nécessaire.

Les avantages sont multiples : gain de temps, économie de papier de 50 p. 100. Et enfin on peut avoir une collection complète pour toute spécialité.

Des idées ? Voici... C'est alors que M. l'inspecteur général Salmon, commissaire général aux Economies de matières, qui présidait la séance, invita les auditeurs proposant une autre solution du problème, à se faire connaître.

LE MASSACRE DES POPULATIONS CIVILES A ROUEN on compte actuellement plus de 100 morts



Après le passage des bombardiers anglo-américains sur la région rouennaise : près d'une église, un pavillon coupé en deux. (Photo D. N. P.)

Rouen, 30 mars. — Sous la plume, des équipes de travailleurs ont continué ce matin à débayer les débris. Aucun nouveau cadavre n'a été découvert, mais la liste des victimes s'est encore allongée. Plusieurs ont succombé cette nuit et hier soir. Le chiffre des morts atteint aujourd'hui 102.

Certains faits montrent toute l'horreur de l'agression de dimanche. Ici, c'est une famille de 5 per-

sonnes, le père, la mère et les trois enfants de 16, 11 et 5 ans, qui ont été massacrés et que l'on a retrouvés gisant dans leur salle à manger. Là, 4 personnes invitées par des amis, ont été fauchées sur le seuil de la maison où elles étaient attendues.

Hier, une importante réunion s'est tenue sous la présidence de M. Parmentier, préfet régional, en présence des délégués départementaux du Secours National, des représentants du C.O.S.I. et des ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Les mesures efficaces déjà prises notamment au sujet du ravitaillement et de l'hébergement des sinistrés, vont être complétées.

Des assistantes sociales pour les familles des travailleurs français en Allemagne

Le Centre d'Information du Travail français en Allemagne communique : L'Association Nationale des Amis des Travailleurs Français en Allemagne, informe les travailleurs et leurs familles, qu'à partir du 1^{er} avril, des assistantes sociales se tiendront à leur disposition, tous les jours, sauf le dimanche, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, aux permanences suivantes :

1^{er} 149, rue de Grenelle. (Intéressés les usagers empruntant les gares d'Orsay, Invalides, Montparnasse) ; 2^o 63, rue de Rome. (Usagers empruntant la gare Saint-Lazare) ; 3^o 69, rue de Dunkerque. (Usagers empruntant les gares du Nord et de l'Est) ; 4^o 10, rue de Valenciennes. (Usagers empruntant les gares de Lyon et Brest) ; 5^o 149, rue de Grenelle.

Les personnes pour lesquelles nos services ont déjà constitué un dossier doivent, sans exception, s'adresser 149, rue de Grenelle.

A partir d'aujourd'hui : PATES : 250 gr. contre le ticket DZ d'avril. RIZ : 300 gr. pour les E contre le coupon numéro 3 d'avril et 200 gr. pour les J contre le coupon J1 numéro 3.

CE SOIR avant minuit



(Photo LAFI)

vous déclaration de revenus doit être déposée chez le contrôleur des contributions

Raccourcis

On ne saurait reprocher à M. Max Bonafant de peupler ses services avec n'importe qui. Vous voulez devenir rédacteur temporaire du Revue ? Rien à faire si vous n'êtes licencié ou officier d'active ou de réserve. A moins que vous ne sortiez d'une des grandes écoles dont le décret vient de fixer la liste. Et c'est tout.

Encore une légende à enterrer : celle qui voulait que tous les polytechniciens fussent plus ou moins d'extrême gauche. C'est faux. Rien à faire si vous n'êtes licencié ou officier d'active ou de réserve. A moins que vous ne sortiez d'une des grandes écoles dont le décret vient de fixer la liste. Et c'est tout.

Mais si maintenant on n'arriverait encore à obtenir toute satisfaction pour la rapidité des communications officielles, on n'aurait pas guère, comme ressource, que l'écrit normal. — L'Ouvrier.

LA CRISE AU PAYS DE COGNAC

La principauté de Monaco n'a pas pu déloger la guerre de ses frontières. Ses 21.000 citoyens ne payent toujours pas d'impôts, le casino se charge des dépenses de l'Etat ; mais le rationnement, l'occupation et la crise ont fait leur entrée à Monaco.

Dans cette quatrième année de guerre, Monte-Carlo ressemble à une de ces vieilles dames qui, un jour, dans les salles de jeu du casino, représentant les beaux jours d'antan avec leurs voiles, leurs gants longs en dentelle noire, leurs bijoux en velours rouge ou vert.

Des salons tables de jeu, vingt seulement sont employées. La plupart des hôtels sont fermés. Les rues aux magasins élégants présentent des boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne.

Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne.

Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne.

Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne.

Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne.

Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne.

Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne.

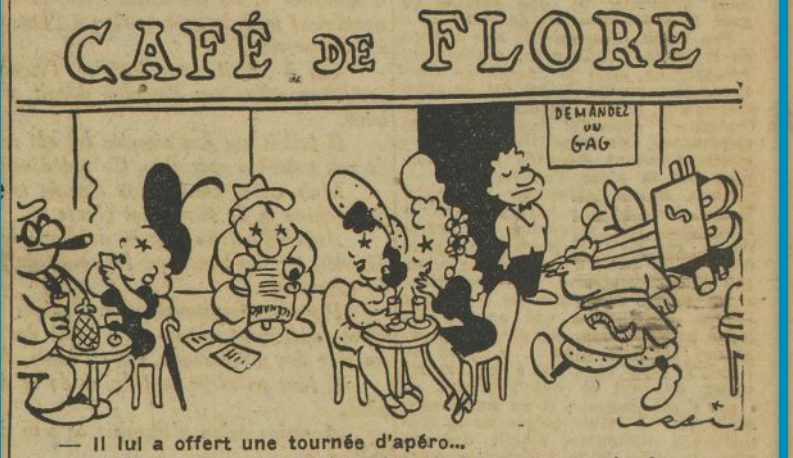
Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne.

Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne. Les boutiques de bonnet d'âne.

Pour diriger le Secours National, même avec un képi à feuilles de chêne, il ne suffit pas de savoir faire sauter les ponts. Mieux vaudrait savoir surveiller les pêcheurs en eau trouble.

Sur les traces d'Apollinaire

On peut se demander pourquoi la place Saint-Germain-des-Près devint, pendant ces cinquante dernières années, le centre le plus actif de la vie intellectuelle de la capitale et pourquoi elle a gardé cette prérogative. Il suffit de consulter un plan de Paris pour se rendre compte que ce carrefour, délicieux comme une place de sous-préfecture, avec son église, sa statue de Diderot et ses cafés, est en réalité le centre de gravité d'une figure qui a quelque analogie avec le dessin d'un cerf-volant. La Faculté de Médecine, figurant le chef, regarde vers l'est, tandis que l'Institut, au nord, et le Sénat, au sud, représentent les extrémités des bras et que la queue, le gisement inflexible comme par un vent soufflant du sud-est, suit le tracé du boulevard Saint-Germain pour se terminer par la Chambre des députés. C'est cette situation privilégiée, au croisement des voies qui mènent aux deux centrales politiques du pays, aujourd'hui sans objet, et au carrefour



Il lui a offert une tournée d'après... Puis elle dira qu'il lui a offert de tourner un opéra !

des routes qui reliaient Hippocrate à la Poésie, qui explique et justifie l'essor surprenant de cette place qui, au début du siècle, n'avait encore rien de vraiment remarquable.

Flora ou Pomone ? Le Café de Flora, qui fut vraisemblablement fondé à la fin du Second Empire, n'aurait jamais connu la gloire

qui peuvent prétendre au qualificatif de littéraires. En 1900, ce café était fréquenté par des clients silencieux et tranquilles, jouant aux dominos ou lisant les gazettes de l'époque. Les jours de la Revue du Temps, la Revue des Deux Mondes et la Revue Bleue.

O. Brien (Voir la suite en 2^e page)

Uvette aimait changer de nom...

Uvette est affligée d'une maladie qui a déjà fait de nombreuses victimes outre-atlantique, mais était encore peu répandue en France. Il s'agit d'un mariage, tout aussi étonnant au fond qu'une autre, celle qui consiste à vouloir constamment changer de nom.

Déjà, sa naissance, il y a de cela aujourd'hui 23 ans, elle portait le patronyme de Sidar, celui de son père. Elle ressentit la première atteinte du mal lors de ses dix-sept printemps et trouva, un premier remède, en épousant un garçon qui — entre autres — lui offrit son nom : Marcel. Après quoi, il partit à la guerre, comme tout le monde et n'en est pas encore revenu, comme beaucoup.

Déjà 1940, la jeune Uvette lui envoie des colis de prisonnier et se met à fréquenter les étudiants et les artistes habitant au Quartier Latin. Si bien qu'elle ne tarda pas à rebouter. Une envie folle la prit de prendre un troisième nom, celui d'un jeune

gendarme qui lui avait, en outre, fait un des cadeaux qui emcombent les bâtiments de l'Assistance publique.

Mais, alors, elle décida de s'attribuer un nouveau nom, patronyme qui se confondait avec le sien, mais qui n'était pas le sien. Elle se maria avec un homme qui avait été autrefois de la police.

Quant au petit être qui se trouva mêlé à toute cette affaire, on ne sait exactement encore comment on l'appellera.

Les travaux forcés à perpétuité à une faiseuse d'anges

Julie-Albertine Argier, ménagère, habitant Lille, et âgée de 30 ans, fut arrêtée en septembre pour avoir pratiqué des avortements. Elle avait, seulement, les deux derniers, mais on put établir, à sa charge, d'une façon certaine, six autres pratiques semblables. Hier, elle comparait devant le tribunal d'Etat présidé par M. Devès, les travaux forcés à perpétuité.

LES AUDIENCES DU MARECHAL Vichy, 30 mars de notre correspondant particulier. — Le chef de l'Etat a reçu aujourd'hui successivement M. Cressat, secrétaire général à la propagande et M. Gay, qui vient d'être sacré évêque de la Guadeloupe.

Interdiction d'un livre d'histoire Vichy, 30 mars. — M. Abel Bonnard, ministre de l'Education nationale, vient de prendre un arrêté interdisant l'usage de l'histoire de France de Paul Louis Dupuy, dans les établissements d'enseignement primaire. Cet arrêté paraîtra incessamment au Journal Officiel.

